



Conseil communal

5 octobre 2026



Ordre du jour

Modification de l'ordre du jour (si besoin).



Ordre du jour

Appel.



Ordre du jour

Assermentation de 2 Conseillers.



Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance
du 31 août 2026.



Ordre du jour

Communications du Bureau du Conseil communal.



Communications de la Municipalité

Communications de :
- M. Gérard Produit



Répartition des dicastères 2026-2031

Gérard Produit Syndic	Thomas Marchand Vice-Syndic	Debora Ponce Municipale	Christine Villemot Municipale	Vincent Moret Municipal
Administration générale	Culture	Affaires sociales (APEJ)	Constructions	Sécurité : police et prévention
Finances	Développement durable	Ecoles	Aménagement du territoire	ARSCO SA
Aménagement du territoire	Communication	Voirie	Routes et parkings	SITSE
Mobilité	Tourisme	Espaces publics	Gestion des déchets	SDIS
Conseil régional	Port	Sport	Cimetière	Bâtiments communaux
Relations extérieures	Naturalisation	Aînés	Régie des Eglises	Protection civile



Communications de la Municipalité

Communications de :

- M. Thomas Marchand



Le port, développement durable, associations locales et manifestations.

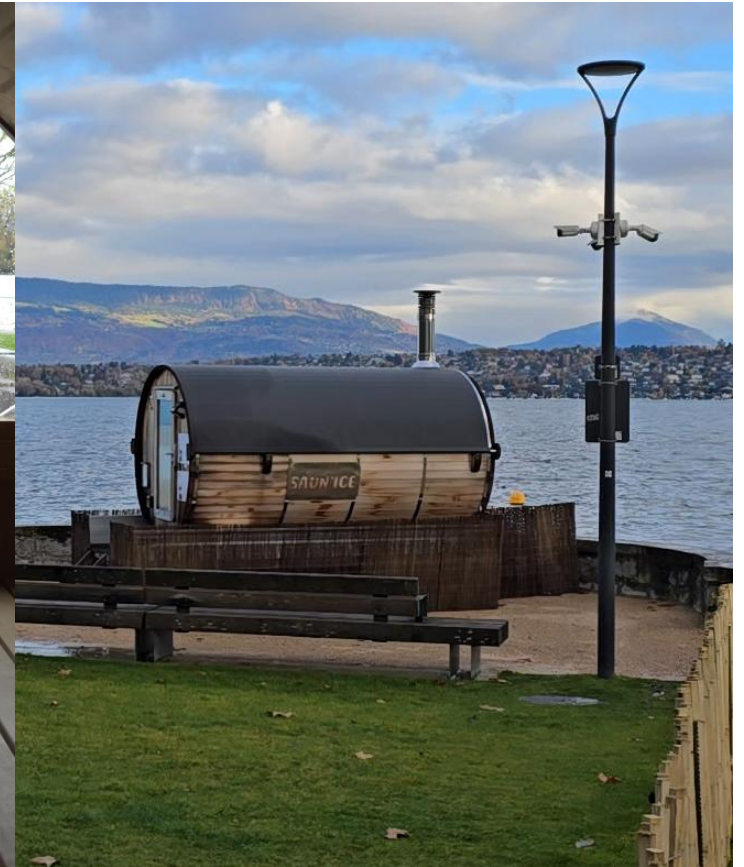
Séance du lundi 5 octobre 2026



Le port

Installation d'un
sauna « Bulle »
éphémère sur
l'Esplanade
Germaine de Staël

Du 01.12.26
au 28.02.27





Développement durable

RAPPEL : 6 octobre (demain) 20 h.
**Séance «Group-It» (aide à la
rénovation énergétique).**



COPPECC
Bulletin d'informations du PECC (Plan Energie Climat Communal)

N-02

INVITATION

Soutien communal à la rénovation énergétique des bâtiments

Dans le cadre de son **Plan Energie et Climat Communal (PECC)**, la Municipalité de Coppet souhaite soutenir les propriétaires Copépains dans leurs démarches de rénovation de leurs habitations en proposant un accompagnement structuré et personnalisé. Pour ce faire, les Municipalités de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Commugny, Coppet, Crans, Mies et Tanney se sont unies pour mandater GROUP-IT, organe strictement neutre issu de la HES-SO Valais-Wallis.



Sur la base d'un état des lieux dont le coût est pris en charge par la commune, GROUP-IT proposera des pistes d'amélioration énergétique du bâtiment. Puis, en fonction des demandes des propriétaires, des appels d'offres groupés destinés aux fournisseurs potentiels pourront être réalisés.

Afin de présenter cette opération, la Municipalité a le plaisir de vous inviter à l'une ou l'autre des séances d'information qui se tiendront à 20h dans les différentes communes :

- **Mercredi 23 septembre 2026**, ch. de la Pinte 2, Bogis-Bossey (1^{er} étage, sans accès PMR)
- **Jeudi 24 septembre 2026**, Salle communale, rue A. Saladin 4, Crans
- **Mercredi 30 septembre 2026**, Salle communale, rte de Coppet 3, Commugny
- **Jeudi 1^{er} octobre 2026**, Salle communale, rte du Village 2, Tanney
- **Mardi 6 octobre 2026**, Salle communale, place des Ormes, Coppet
- **Lundi 26 octobre 2026**, Salle communale, rte de la Salvaiz 3, Chavannes-de-Bogis

Ces soirées d'information sont ouvertes, sans inscription, à tous les habitants des communes participant à l'opération. Cependant, afin de faciliter l'organisation de ces séances, vous pouvez vous y inscrire, sans engagement, au moyen du code QR ci-contre (<https://www.group-it.ch/group-it-re-terre-sainte/>) ou en envoyant un mail à l'administration : administration@coppet.ch.



Vous trouverez des renseignements complémentaires via le site <https://www.group-it.ch/group-it-renovation/>.

La Municipalité

Administration communale - Grand-Rue 65 - 1236 Coppet - Tél. 022 969 87 00 - E-mail : administration@coppet.ch



Associations locales

Association «Pour Coppet» : recherche de bénévoles.
Séance d'information le 17 novembre 20 h. à la salle communale.

Fête du Bourg : les comptes sont bouclés, CHF 40'567.- ont été retournés à l'association «Pour Coppet».

Procès du Léman : pas d'utilisation de la garantie de déficit.



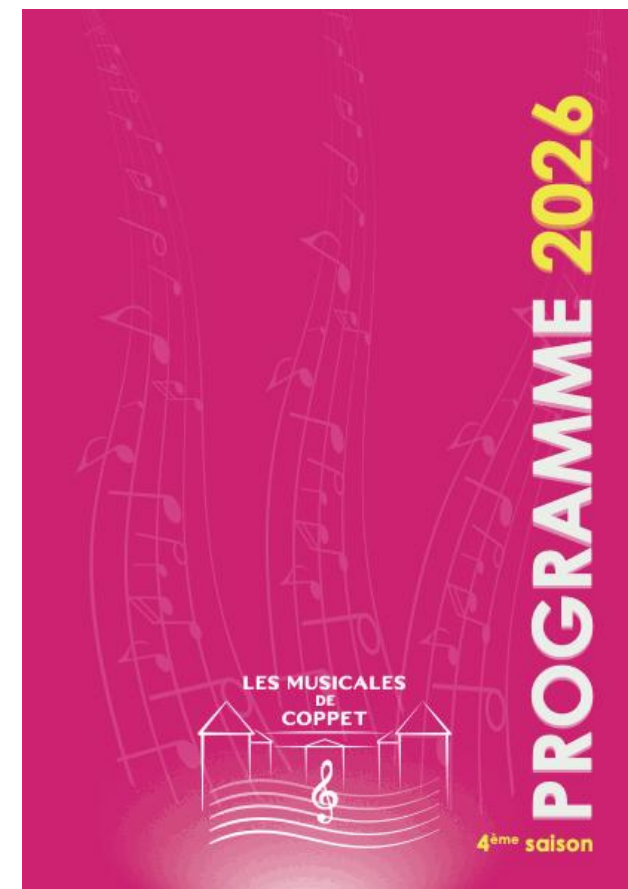
Manifestations



28/29/30 octobre



7 novembre



15 Novembre



Manifestations



18/19/20 novembre



5 décembre (Gospel)



Marché de
Noël

5/6 décembre



tmarchand@coppet.ch



Communications de la Municipalité

Communications de :

- M. Vincent Moret



Communications de Vincent Moret

Dicastères : sécurité, bâtiments communaux, Arsco SA, SITSE.



Arsco SA

- Budget d'Arsco SA pour l'année 2027 voté. Il sera présenté le 7 octobre à des représentants des Commissions des finances et de gestion et aux actionnaires lors d'une assemblée générale.
- Les travaux sur la patinoire ont démarré. Phases initiales des travaux.
- Une voie juridique a été entamée pour une éventuelle responsabilité de tiers.



Sécurité

- La Commission intercommunale de police et sécurité s'est réunie pour la première fois.
- M. Moreno Volpi (Chavannes-des-Bois) a été élu Président de la commission.
- Un groupe de travail concernant la pose de caméras de vidéosurveillance a été créé.
- Prochain préavis : révision de notre règlement y relatif.



Bâtiments communaux (sécurité feu)

- Réception de l'ensemble des audits effectués sur nos bâtiments.
- Dans le cadre du postulat de Mme V. Pauli-Calatroni (déjà répondu), voici plusieurs communications.
- 83 mesures sont recommandées sur l'ensemble de nos bâtiments.
- Présentation globale ci-après avec les décisions de la Municipalité.



Bâtiments communaux (sécurité feu)

- Mesures **urgentes** recommandées et prises par la Municipalité :
 - Capacité des caves du château réduite à 100 personnes.
 - Capacité de la salle communale réduite à 200 personnes.
 - Capacités du local de la Jeunesse et du local du Chœur du Léman réduites à 20 personnes.



Bâtiments communaux (sécurité feu)

- Mesures **immédiates** qui seront prises dès ce mois-ci :
 - Quelque 26 mesures sur l'ensemble des bâtiments.
 - Mesures organisationnelles ou de tous petits travaux pouvant être effectués par nos concierges.
 - Exemple : évacuer du matériel, indiquer les limites, installer un extincteur ou une couverture anti-flammes, etc.



Bâtiments communaux (sécurité feu)

- Mesures impliquant des **travaux à engager** :
 - Quelque 44 mesures sur l'ensemble des bâtiments.
 - Travaux de compartimentage, installation de signalisations, installation de portes normées, agrandissement de voie des fuites.
 - Certaines irrégularités présentent plusieurs solutions qui doivent être analysées et chiffrées.



Bâtiments communaux (sécurité feu)

- Mesures **en continu** à mettre en place :
 - Quelque 10 mesures sur l'ensemble des bâtiments.
 - Très essentiellement des mesures consistant à instaurer un contrôle annuel des nos systèmes de sécurité.



Bâtiments communaux (sécurité feu)

- La Municipalité agira selon les 4 points suivants :
 - Les mesures **urgentes** ont été prises et annoncées.
 - Les mesures **immédiates** seront prises dès ce mois-ci.
 - Dépôt d'un ou plusieurs préavis pour les **travaux à engager** de protection incendie.
 - Création d'un « **protocole feu** » pour le suivi des contrôles récurrents.



xxx@coppet.ch



Coppet_officiel



www.coppet.ch/newsletter



Communications de la Municipalité

Préavis déposés pour la séance du 14 décembre :

- budget de fonctionnement de l'année 2027;
- plafond d'endettement pour la législature 2026-2031;
- demande de crédit pour la requalification de la rue des Murs;
- modification du règlement sur l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.



Ordre du jour

Communications des délégués aux divers
Conseils intercommunaux.



Préavis n° 04/2026-2027

Arrêté d'imposition pour l'année 2027.



Préavis n° 05/2026-2027

Demande de crédit de CHF 134'000.- pour l'acquisition d'une nouvelle camionnette pour le service de la voirie, ainsi que de l'infrastructure de recharge nécessaire.



Préavis municipal n°05/2026-2027.



Préambule

- Objet du préavis
«... l'acquisition, pour la voirie de Coppet, d'une nouvelle camionnette équipée d'un système de levage de benne de type Multi-lift, en remplacement du véhicule actuellement en service».
- Etat du véhicule actuel et nécessité de son remplacement.



Procédure de sélection du véhicule

1. Définition des besoins et cahier des charges.
2. Analyse comparative des véhicules.
3. Choix du véhicule.



IVECO eDaily électrique





Cadre financier du véhicule de voirie 2026

Remplacement du véhicule de voirie 2026	
Iveco eDaly électrique équipé de bras Multi-lift (HT)	116 500,00 CHF
Borne de recharge (offre)	300,00 CHF
Installation électrique de la borne de recharge (estimation)	1 200,00 CHF
Total intermédiaire (HT)	118 000,00 CHF
Divers et imprévus (5 %)	5 900,00 CHF
Total HT	123 900,00 CHF
Total TTC	133 935,90 CHF
Arrondi TTC	134 000,00 CHF



Aspects du développement durable

- Dimension environnementale.
- Dimension économique.
- Dimension sociale.



Préavis n° 06/2026-2027

Abrogation du Règlement concernant le service des taxis.



Préavis n° 07/2026-2027

Autorisation générale à accorder à la
Municipalité pour l'acquisition et
l'aliénation d'immeubles, de droits réels
immobiliers et d'actions ou parts de
sociétés immobilières pour la législature
2026-2031.



Préavis n° 08/2026-2027

Autorisation générale à accorder à la
Municipalité pour la constitution de sociétés
commerciales, d'associations et de
fondations, ainsi que l'acquisition et
l'aliénation de participations dans les sociétés
commerciales et l'adhésion à de telles entités
pour la législature 2026-2031.



Préavis n° 09/2026-2027

Autorisation générale de plaider pour la législature 2026-2031.



Préavis n° 10/2026-2027

Autorisation générale à accorder à la
Municipalité pour l'acceptation de legs et
de donations affectés de conditions ou de
charges, ainsi que l'acceptation de
successions pour la législature 2026-2031.



Préavis n° 11/2026-2027

Compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2026-2031 d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles.



Préavis n° 12/2026-2027

Rémunération des membres de la
Municipalité pour la législature 2026-2031.



Préavis n° 13/2026-2027

Abrogation de la Convention intercommunale relative à la construction et à l'exploitation du Centre sportif des Rojalets.



Ordre du jour

Divers et propositions individuelles.



Ordre du jour

Nomination des commissions ad hoc et fixation des séances de travail pour les commissions.